

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

HENRI BUNLE

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 73 (1932), p. 354-360

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1932__73_354_0

© Société de statistique de Paris, 1932, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

1. *Mouvement de la population en France en 1931. Comparaisons avec l'étranger (1).*
 — L'année 1931 a donné des résultats moins favorables que l'année précédente, par suite de mouvements inverses de la natalité et de la mortalité.

Par rapport à 1930, on a, en effet, constaté environ 19.000 naissances vivantes en moins et 32.000 décès en plus en 1931. Aussi, d'une année à la suivante, l'excédent des naissances a-t-il diminué de 100.000 à un peu moins de 50.000.

Années	Mil- lions d'habi- tants	Nombre total des					Proportion pour 10.000 hab.		
		Ma- riages	Di- vorces	Enfants déclarés vivants	Décès au total	Décès de moins d'un an	Nouveaux mariés	Enfants dé- clarés vivants	décès au total
1931 (a) . .	41,9	326.358	21.212	730.349	680.710	55.444	156	174	163
1930 (a) . .	41,6	342.698	20.409	748.911	649.125	57.756	165	180	156
1929	41,2	334.322	19.167	730.060	738.652	70.104	162	177	179
1928	41,0	338.804	18.675	749.347	674.046	68.592	165	183	164
1927	40,9	336.364	18.158	743.833	675.540	61.817	164	182	165
1926	40,9	345.415	19.844	767.475	712.751	74.423	169	188	174
1921	39,2	455.543	32.472	811.776	693.125	94.917	232	207	177
1913	41,7	312.036	15.372	790.355	731.441	90.154	150	190	175

(a) Résultats provisoires.

Le nombre des *mariages* a diminué d'environ 16.000 entre 1930 et 1931, tandis que celui des divorces augmentait de 20.409 à 21.212. La proportion des nouveaux mariés pour 10.000 habitants de la population moyenne s'est abaissée de 165 à 156; elle demeure cependant plus forte qu'en 1913, où elle n'était que de 150.

Par suite de la diminution du nombre des *naissances*, la proportion pour 10.000 habitants des enfants déclarés vivants s'est abaissée de 180 à 174; elle était de 190 en 1913, soit une baisse d'environ 8 %.

Le nombre relatif des *décès* s'est, au contraire, légèrement relevé de 156 à 163, au lieu de 175 dans la dernière année d'avant guerre.

Mais la mortalité infantile a diminué. Le nombre des décès d'enfants de moins d'un an n'a été que de 55.444 seulement en 1931, au lieu de 57.756 l'année précédente et de 90.154 en 1913.

Aussi le nombre relatif des décès d'enfants en bas âge est-il descendu à 76 pour 1.000 nés vivants dans la même année (proportion la plus faible constatée jusqu'alors en France), au lieu de 79 ‰ en 1930 et de 112 en 1913.

Quoique le nombre des mariages ait fortement diminué, celui des *divorces*, continuant l'ascension régulière constatée depuis 1925, s'est élevé à 21.212, au lieu de 20.409 en 1930. En 1913, il n'en avait été transcrit que 15.372 sur les registres de l'état civil.

Dans le tableau ci-dessous, on a signalé les résultats actuellement connus du mouvement de la population en 1931 dans les principaux pays européens.

(1) Voir *Journal officiel* du 29 avril 1932.

Mouvement de la population en quelques pays d'Europe (Année 1931.)

Pays	Milliers de naissances			Prop. p. 10.000 habitants des		
	Mariages	Naissances vivantes	Décès	Nouveaux mariés	Naissances vivantes	Décès
Angleterre.	341	633	492	156	158	123
Écosse	33	92	64	134	190	133
Irlande	21	83	61	98	197	145
Norvège.	18	47	30	126	168	108
Pologne.	273	966	495	172	303	155
Hongrie.	76	202	144	174	232	165
Suisse.	19	68	49	94	168	121
Allemagne.	515	1.032	726	160	160	112
Pays-Bas	59	177	77	150	222	97
Portugal	45	204	115	134	304	172
Espagne	175	650	409	152	283	178
Italie.	271	1.019	602	132	247	146

La *nuptialité* française est équivalente à celle de l'Angleterre; elle est dépassée par celles de la Hongrie, de la Pologne et de l'Allemagne. Elle y est plus forte qu'en Écosse, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Italie, Espagne.

La *proportion des enfants déclarés vivants* pour 10.000 habitants est plus forte en France qu'en Angleterre, Norvège, Autriche, Suisse, Allemagne. Le nombre relatif le plus faible est fourni par l'Angleterre, 158 pour 10.000 habitants; en Allemagne, la proportion correspondante est 160 pour 10.000. Par suite d'une natalité longtemps plus élevée et n'ayant fortement baissé que depuis la fin de la guerre, ces deux pays ont des populations où les éléments jeunes sont relativement plus nombreux que dans la population française. Leur situation au point de vue de la natalité est encore plus défavorable que celle de la France, où la natalité, la plus basse de l'Europe avant guerre, a beaucoup moins diminué depuis 1913.

Avec 163 décès pour 10.000 habitants, la *mortalité* brute de la France en 1931 n'est dépassée que par celle de l'Espagne (178), du Portugal (172) et de la Hongrie (165). Elle est sensiblement plus élevée qu'en Angleterre, Allemagne, Suisse, Italie, Pologne. Mais on sait que la comparaison des taux bruts de mortalité ne permet pas de mesurer avec exactitude l'état sanitaire de différents pays où la répartition des habitants suivant l'âge présente des différences sensibles.

La *mortalité infantile* est plus forte en France que dans les pays de l'Europe du Nord (Danemark, Finlande exceptés), mais plus faible que dans le reste de l'Europe, à l'exception de la Suisse.

2. *Migration des ouvriers étrangers en France* (1). — La crise a ralenti les arrivées d'ouvriers étrangers en France et a précipité les départs. En 1931, on n'a constaté que 102.000 arrivées contre 93.000 départs se répartissant, d'après la nationalité, comme ci-dessous indiqué :

Nationalité	Année 1931				Immigration nette apparente	Année 1930 Immigration nette apparente
	Ouvriers étrangers entrés			Ouvriers étrangers rapatriés		
	Industrie	Agriculture	Total			
Belges	10.339	13.329	23.668	1.242	+ 22.426	+ 16.981
Italiens	5.762	14.785	20.547	13.046	+ 7.501	+ 51.310
Espagnols.	724	20.034	20.758	18.924	+ 1.834	+ 14.923
Polonais	782	19.163	19.945	24.570	— 4.625	+ 49.926
Portugais	184	373	557	12.564	— 12.007	+ 11.506
Tchécoslovaques . .	1.105	2.423	3.528	13.523	— 9.995	+ 5.039
Allemands.	6.091	1.761	7.852	4.268	+ 3.584	} + 28.145
Yougoslaves.	153	3.288	3.441	1.602	+ 1.839	
Divers	664	1.307	1.971	3.177	— 1.206	
Totaux	25.804	76.463	102.267	92.916	+ 9.351	+ 177.830

(1) *Journal officiel* du 10 juin 1932.

Les départs ont été plus nombreux que les arrivées pour les Portugais, Tchéco-slovaques, Polonais et pour les ouvriers de nationalités autres que celles spécifiées dans le précédent tableau. Au contraire, pour les Belges, Italiens, Allemands, Yougo-slaves, Espagnols, on a compté plus d'arrivées que de départs.

Au total, les arrivées l'emportent d'un peu plus de 9.000 sur les départs. Mais il ne s'agit que des entrées enregistrées à la frontière et des sorties constatées, dont la statistique est moins complète que celle des introductions. Toutefois, les données sont moins déficitaires en temps de crise que dans les périodes normales où elles doivent être majorées de près de 80 %. Sous ces réserves, on indiquera ci-dessous les mouvements constatés des entrées de travailleurs étrangers en France, et de leurs sorties, dans la période 1922-1931.

Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente (en milliers)	Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente (en milliers)
	Entrées	Sorties			Entrées	Sorties	
1922.	182	50	+ 132	1928.	98	54	+ 44
1923.	263	60	+ 203	1929.	179	39	+ 140
1924.	265	48	+ 217	1930.	222	44	+ 178
1925.	176	54	+ 122	1931.	102	93	+ 9
1926.	162	49	+ 113	Totaux. . .	1.713	580	+ 1.133
1927.	64	90	— 26				

Sauf en 1927, les entrées ont toujours dépassé les sorties. En 1931, les départs balancent à peu près les arrivées.

3. Résultats des récents recensements de la population.

a) *Colonies françaises.* — Dans le tableau ci-après, on a groupé les principaux résultats actuellement connus pour les recensements effectués dans les colonies, protectorats et pays sous mandat français en 1931.

(Dans la précédente chronique, on a fait connaître les données des recensements de 1931 en Algérie et en Tunisie.)

Colonies Protectorats Pays sous mandat	Date du dernier recensement	Milliers d'habitants		Accroissement	
		1931	1926	1.000 habitants	p. 100
Maroc	8-3-31	5.057	4.894	163	3,3
Afrique occidentale française . . .	1-7-31	14.576	13.542	1.034	7,6
Togo	1-7-31	748	742	6	0,8
Cameroun	1-7-31	2.192	1.878	314	16,7
Afrique équatoriale française . . .	1-7-31	3.197	3.130	67	2,1
Somalis	1-7-31	69	»	»	»
Indochine française	1-7-31	21.452	18.806 (a)	2.646	14,1
Saint-Pierre et Miquelon	1-7-31	4,3	4,0	0,3	7,2
Martinique	1-7-31	235	228	6,7	2,9
Guadeloupe et dépendances	1-7-31	267	243	24,2	9,9
Guyane	1-7-31	29	»	»	»
Nouvelle-Calédonie	1-7-31	57	52	5,3	10,2
Établissements d'Océanie	1-7-31	40 (b)	36	3,9	10,9

(a) En 1921.

(b) Les renseignements font défaut pour deux districts.

Dans certaines colonies, les variations d'un recensement à l'autre sont fortement influencées par l'exactitude variable des statistiques établies aux deux époques considérées.

Au Maroc, la population européenne a atteint 172.000 habitants en 1931 contre 105.000 seulement en 1926, soit un taux d'accroissement de 64 %, dû aux excédents de naissances et à l'immigration. Sur 172.000 Européens, on compte 128.000 Français, 23.000 Espagnols, 12.000 Italiens et environ 9.000 Européens d'autres nationalités.

En *Indochine*, on a recensé 42.000 Européens ou assimilés, dont 12.000 dans l'armée et la marine.

En *Nouvelle-Calédonie*, on compte 17.215 blancs ou assimilés, dont 623 appartiennent à la population pénale.

b) *Étranger. États-Unis.* — Le premier volume fournissant les résultats du recensement effectué le 1^{er} avril 1930 donne la répartition ci-après pour la population dénombrée aux États-Unis proprement dits et dans les possessions extérieures.

Divisions territoriales	Milliers d'habitants recensés		Accroissement (1.000 hab.)
	1930	1920	
États-Unis continentaux	122.775,0	105.710,6	17.064,4
Alaska	59,3	55,0	4,3
Samoa	10,1	8,1	2,0
Guam	18,5	13,2	5,3
Hawaï	368,3	255,9	112,4
Zone de Panama	39,5	22,9	16,6
Philippines	12.082,4	10.314,3	1.768,1
Porto Rico	1.543,9	1.299,8	244,1
Iles Vierges	22,0	26,1	— 4,1
Militaires, marins à étranger	89,4	117,2	— 27,8
Total	14.233,4	12.112,5	2.120,9
Ensemble	137.008,4	117.823,1	19.185,3

Pour les États-Unis continentaux, l'accroissement est de 15,7 % de 1920 à 1930, au lieu de 15,4 % dans la période décennale précédente.

La population urbaine a augmenté de 54.305.000 habitants en 1920 à 68.955.000 en 1930. La population rurale ne s'est accrue que de 51.406.000 à 53.820.000 habitants; sa proportion est tombée de 48,6 à 43,8 %, tandis que celle de la population urbaine s'est accrue de 51,4 à 56,2 %.

Quatre-vingt-treize villes, groupant au total 36.326.000 habitants, ont chacune plus de 100.000 habitants en 1930; parmi elles, 13 ont plus de 500.000 habitants et 5 (New-York, Chicago, Philadelphie, Détroit, Los Angeles) en renferment plus d'un million. Au total, ces cinq villes ont 15.064.000 habitants en 1930.

U. R. S. S. — *L'Annuaire statistique de l'U. R. S. S.*, 1932, fournit une évaluation du nombre des habitants au 1^{er} juillet 1931.

Divisions territoriales	Millions d'habitants		Accroissement		Habitants par km ² 1931
	1-1-27	1-7-31	Total	%	
Russie	100,8	111,6	10,8	11	5,7
Ukraine	29,0	31,6	2,6	9	70,1
Biélorussie	5,0	5,3	0,3	6	41,7
Transcaucasie	5,9	6,5	0,6	11	34,8
Rép. d'Asie centrale	6,3	7,1	0,8	13	8,9
U. R. S. S.	147,0	162,1	15,1	10,3	7,6

La population se concentre dans les villes. La part relative de la population urbaine est de 21 pour 100 habitants, au lieu de 18 seulement en 1927. 44 villes ont chacune plus de 100.000 habitants et 5, chacune plus de 500.000 : Moscou (2.780.000) Leningrad (2.228.000), Bakou, Kiev, Kharkov.

Pologne (1). — Le recensement du 9 décembre 1931 a donné un total de 32.120.000 habitants, au lieu de 27.177.000 en 1921. L'augmentation ressort donc à 4.943.000 habitants ou 18,2 %; on sait que les excédents des naissances sur les décès sont particulièrement importants en Pologne.

L'augmentation est plus forte dans l'Est que dans l'Ouest, ce que l'on explique

(1) *Revue trimestrielle de Statistique*, 1932, fascicule 1.

par le rapatriement des réfugiés de guerre et l'émigration d'une partie de la population d'origine allemande.

Douze villes comptent plus de 100.000 habitants en 1931, au lieu de 6 seulement en 1921. Varsovie a 1.178.000 habitants et Lodz 606.000 en 1931.

Autres pays. — Voici certains résultats recueillis :

Pays	Date du dernier recensement	Milliers d'hab. vers		Accroissement total	Habitants par km ²
		1930	1920		
Belgique.	31-12-30	8.092	7.466	626	266
Estonie	1-1-28	1.116	1.107	9	23
Roumanie.	16-10-31	18.025	16.292	1.733	61
Suède.	31-12-30	6.142	5.904	238	13,7
Mexique	1930	16.404	14.335	2.069	8,3
Canada	1931	10.374	8.788	1.586	9,5
Nouvelle-Zélande. . .	1-4-31	1.573	1.285	288	5,5
Palestine	Nov. 31	1.035	757	278	44
Indes Britanniques. .	Avril 31	351.451	318.942	32.509	75
Ceylan	Avril 31	5.313	4.502	4.811	81
Siam	15-7-29	11.506	9.207	2.299	22

4. *La population de la France pendant la guerre* (1). — Sous ce titre, M. Huber, directeur de la Statistique générale de la France, a publié un important ouvrage dans la série française des publications de la dotation Carnegie, relatives à l'histoire économique et sociale de la guerre mondiale. Mais l'ouvrage a une portée plus générale que ne l'indique son titre. C'est, en fait, une étude des transformations que la grande guerre a apportées à l'état de la population de la France et à ses principaux facteurs démographiques (nuptialité, divorces, natalité, mortalité, migrations intérieures et extérieures). Le plan tracé, dans l'introduction, par M. Huber, est le suivant : « Tout d'abord, rappeler les caractères essentiels de la population française au moment où éclata le conflit mondial, enregistrer ensuite les perturbations profondes qu'elle a subies au cours de la guerre, examiner enfin la période de récupération qui a suivi le rétablissement de la paix pour fixer autant que possible les tendances actuelles. »

L'ouvrage comprend trois parties principales :

La première, d'environ 80 pages, est consacrée à la population avant la guerre. La seconde, de près de 400 pages, étudie la population pendant la guerre. D'abord, les grands déplacements de population (hommes incorporés, mobilisés aux armées et à l'intérieur; contingents coloniaux, armées alliées et ennemies en France, prisonniers de guerre, réfugiés, et rapatriés, travailleurs étrangers et coloniaux, migrations intérieures des ouvriers et mouvements vers les villes). Ensuite viennent les études du mouvement de la population proprement dite, faites séparément : d'une part, pour les 77 départements non envahis, où tous les documents ont pu être rassemblés; d'autre part, pour les 10 départements occupés par l'ennemi, d'août 1914 à novembre 1918, et pour lesquels on n'a pu recueillir que des données fragmentaires. Un chapitre spécial est consacré aux pertes de l'armée (morts et disparus, blessés et malades, invalides de guerre), avec une évaluation des pertes totales et leur comparaison avec celles des autres pays belligérants. Le dernier chapitre de cette seconde partie présente le bilan général des pertes de la population pendant la guerre, séparément pour l'ancien territoire et pour les 90 départements actuels (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle y compris).

La troisième partie, consacrée à la population après la guerre, est elle-même subdivisée en trois grands chapitres. Le premier décrit les grands déplacements de population après l'armistice (démobilisation, rapatriement des prisonniers et internés français ou ennemis, repeuplement des régions libérées, migrations entre la France et

(1) « Les Presses Universitaires de France ». Paris, 1932 (1 vol. de 1028 pages).

l'étranger). Dans le second, l'état de la population après la guerre est étudié, en détail, d'après les résultats des recensements de 1921 et de 1926; leur rapprochement avec ceux de 1911 montre l'importance des transformations subies. Le troisième chapitre, enfin, analyse les principales tendances démographiques depuis 1921 : nuptialité, divorces, natalité, mortalité, migrations intérieures, immigration des coloniaux et des étrangers en France, naturalisations, émigration française pour l'extérieur.

Ainsi, pour la première fois, se trouvent groupés tous les faits (les développements théoriques étant réduits au minimum) qui montrent : l'importance des pertes subies par notre population pendant la guerre, et les conséquences démographiques qui en découleront dans l'avenir; le brassage des différents éléments de la population indigène et des immigrés, permanents ou temporaires, de tous pays. Il n'est point possible de donner ici un résumé des statistiques analysées et des conclusions qui s'en dégagent. On a simplement voulu attirer l'attention sur un ouvrage dont l'extrême importance ne saurait échapper à personne. Signalons, enfin, qu'une annexe copieuse comporte l'étude extrêmement difficile, parce que très évaluative, des revenus privés avant et après la guerre.

5. *Les étrangers en France. Leur rôle dans l'activité économique* (1). — Le dernier recensement a révélé la présence d'environ 2.900.000 étrangers sur une population totale d'un peu moins de 42 millions d'habitants. Il y en avait 2 millions et demi en 1926, environ 1.500.000 en 1921 et 1.100.000 en 1911.

L'accroissement considérable du nombre des étrangers, surtout dans les premières années d'après guerre et comme conséquence des pertes subies pendant la période 1914-1919, est une des caractéristiques démographiques les plus frappantes de la population de la France. Dans l'ouvrage de M. Huber, précédemment analysé, les mouvements migratoires vers la France, ceux dirigés hors de notre pays, sont étudiés aussi complètement que le permettait le cadre d'un ouvrage général, où ces déplacements ne forment qu'une partie des mouvements naturels de la population.

L'ouvrage de M. Mauco, récemment publié, est limité aux étrangers en France, plus spécialement dans la période d'après guerre. Comme le titre l'indique, la part la plus importante en est consacrée au rôle des étrangers dans l'agriculture, l'industrie et le commerce. Les résultats du recensement de 1926 (2), les enquêtes du ministère de l'Agriculture et du ministère du Travail servent de bases à ces chapitres; ces données ont été utilement complétées par des enquêtes personnelles faites par M. Mauco en divers points de France et à l'étranger et dont les comptes rendus et enseignements animent les statistiques analysées.

6. *Statistique des migrations*. — Les migrations internationales ont été momentanément ralenties par la crise. Pour certains pays, la France notamment, elles présentent toujours une importance considérable à de nombreux points de vue. Le Bureau international du Travail a cherché, plusieurs fois, à préciser leur importance, le sens et l'intensité des courants migratoires. Mais l'établissement de statistiques internationales est rendu extrêmement difficile, pour ne pas dire presque impossible, par les définitions variables et très éloignées de l'émigrant, les diverses méthodes d'établissement de ces statistiques, les répartitions sensiblement différentes des migrants suivant les principales caractéristiques démographiques. Les difficultés d'obtenir des statistiques de quelque valeur sont beaucoup plus considérables encore pour les pays ayant, comme la France, une grande étendue de frontières terrestres facilement pénétrables.

Différents organismes internationaux, l'Institut international de Statistique, le Bureau international du Travail ont, à différentes reprises, recommandé l'adoption, pour les statistiques nationales des mouvements migratoires, de définitions et de méthodes de relevés aussi uniformes et comparables que possible, dans le but de

(1) Un volume de 600 pages, par G. Mauco (Librairie Armand Colin, Paris, 1932).

(2) Tome I, 5^e partie. « Etrangers et naturalisés » (Paris, 1931).

permettre l'établissement de statistiques internationales. Une conférence de statisticiens aura lieu, au début de l'automne prochain, à Genève, où cette question sera discutée à nouveau. Pour préparer cette conférence, le Bureau international du Travail vient de publier une importante étude sur les définitions, méthodes et classifications des statistiques des migrations (1). On y voit combien les définitions de l'émigrant actuellement en usage (et basées, suivant les pays, sur les moyens de transport, la profession, les moyens d'existence, la durée de séjour, etc...), les méthodes de compilation aussi sont différentes. Les recoupements des statistiques établies de façon indépendante, font ressortir en outre l'imprécision des données numériques actuellement recueillies dans la plupart des pays.

Pour améliorer ces résultats numériques, et leur comparaison internationale, l'étude envisage l'adoption d'une définition internationale de l'émigrant; la classification des déplacements de population en migrations durables (plus d'un an, quelle qu'en soit la cause) et en migrations temporaires (plus d'un mois et au moins un an pour les personnes allant exercer dans un autre pays leur activité professionnelle). Pour améliorer les méthodes de compilation, tout émigrant serait muni d'un carnet d'identité à feuillets mobiles qui, détachés, serviraient à établir les statistiques dans les pays de départ et d'arrivée. Chacun de ces feuillets mobiles comporterait un certain nombre de questions concernant : sexe, âge, profession, situation sociale dans la profession, nationalité, état matrimonial, assistance à l'émigration, contrat de travail, degré d'instruction, caractère individuel ou familial de la migration. Toutes ces suggestions seront discutées à Genève. L'adoption de définitions et de méthodes de relevés internationales sont éminemment désirables. Elles sont à la base d'une meilleure connaissance des mouvements migratoires. Si la conférence arrive sur ces points à une entente, des accords internationaux devront être conclus sur la forme et le contenu de ces carnets, ainsi que sur l'obligation des déclarations.

Henri BUNLE.
